

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 19 novembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 DAC 323** Subvention (60.000 euros) et avenant à convention avec l'association Espace Culturel et Universitaire Juif D'Europe –E.C.U.J.E. (10e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2018 DAC 620 votée au Conseil de Paris des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018 ;

Vu la convention signée en date du 30 janvier 2019 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Espace Culturel et Universitaire Juif D'Europe –E.C.U.J.E ;

Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement en date du 31 octobre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 60.000 euros est attribuée au titre de 2019 à l'association Espace Culturel et Universitaire Juif D'Europe – E.C.U.J.E, 119, rue La Fayette 75010 Paris, afin de soutenir ses activités culturelles, soit un montant de 30.000 euros après déduction de l'acompte déjà versé. 2019-09939, 39625.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Espace Culturel et Universitaire Juif D'Europe –E.C.U.J.E. un avenant à convention annuelle dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense de 30.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

**Anne HIDALGO**